

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LE SUJET EST A COMPLETER ET A RENDRE AGRAFE A LA COPIE D'EXAMEN

SANTE

Verdun, lundi matin, 7 mai 2001.

En posant une huisserie de porte avec son père, Antoine se blesse à une main. Sa mère effectue les soins nécessaires.

1. Indiquer dans l'ordre les trois étapes de cette intervention. (3 points)

- ◆
- ◆
- ◆

La plaie reste douloureuse, rouge. Antoine consulte le 10 mai un médecin qui lui injecte un sérum puis, 15 jours plus tard un vaccin.

2. Citer le nom de la maladie contre laquelle Antoine est protégé par ce traitement. (0,5 point)

- ◆

3. Compléter le tableau suivant à l'aide du DOCUMENT 1. (4 points)

	VACCIN	SERUM
Que contient-il ?		
Rôle ?		
Quand la protection débute-t-elle ?		
Combien de temps agit-il ?		

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL

Spécialité : TOUTES

Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Session 2001

Repère :

Durée 1 h

Coef. 1

Folio : 1/6

ACADEMIE DE NANCY-METZ

SUJET

DOCUMENT 1

LES DIFFERENTES FORMES D'IMMUNITE

VACCINS et VACCINATION

Pasteur a montré que l'on peut se protéger contre les maladies infectieuses par l'injection de germes atténués ou tués, qui provoquent une maladie bénigne inapparente, c'est le principe des vaccinations.

L'organisme acquiert ainsi un état de résistance plus ou moins prolongé dénommé immunité. C'est l'état de résistance qui s'observe après certaines maladies « qu'on attrape qu'une fois ». Après la vaccination, on obtient le même résultat sans avoir « fait les frais de la maladie ». Dans l'un et l'autre cas, l'organisme a fabriqué les mêmes agents immunisants : les anticorps. L'immunité est alors active, durable et prolongée.

Les vaccins sont utilisés à titre **préventif** (= pour éviter la maladie, **avant** d'être en contact avec le microbe qui en est responsable) car, lors d'une vaccination, l'organisme réagit à l'agresseur après un **délai de 15 jours** minimum.

Après une vaccination complète, l'immunité est acquise pour 5 ans environ.

Des rappels sont nécessaires.

SERUMS et SEROTHERAPIE

Il existe un autre type d'immunisation, dite passive, qui est réalisée par l'injection de sérum ou d'immunoglobuline. Ce procédé est employé lorsque la personne n'est pas en état d'immunité et qu'elle est mise brutalement en contact avec le germe cause de la maladie. Il est donc nécessaire d'utiliser une thérapeutique d'urgence qui consiste à injecter des anticorps fabriqués par d'autres organismes. Dans ces conditions, l'immunité est immédiate, mais passagère, car les anticorps étrangers sont éliminés rapidement par le receveur.

(Info-Santé, n° 28)

Les sérums sont employés à titre **curatif** (= pour soigner ceux qui ont contracté la maladie alors qu'ils n'ont pas été vaccinés ou n'ont jamais fabriqué d'anticorps.)

* L'immunité dure 1 à 2 **semaines** : les anticorps injectés se dégradent et disparaissent rapidement.

CONSOMMATION

Pour régler les honoraires du Docteur MARTIN, M. DUPUIS, le père d'Antoine fait un chèque de 115 F.

1. Remplissez le chèque ci-dessous, correspondant au montant des honoraires du médecin. (2,5 points)

CAISSE D'EPARGNE		B.P.F. _____	
Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque, d'une Caisse d'Épargne ou d'un établissement assimilé			
_____			_____ somme en toutes lettres
A _____			
Serie D	Chèque N° 4272110	N° compte	Fait à _____
Payable à			le _____
17515 90000		04 2830673 89 25 06 180	Signature _____
7, RUE DES REMISES 55100 VERDUN TEL. 03 29 76 13 60		MR <i>DUPUIS</i> JULIEN 80 RUE DE L'ABBAYE 55100 VERDUN	
Compensable à VERDUN			(78)
⑈ 4272110 ⑈ 000007515514 A 004283067389 ⑈			

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL

Spécialité : TOUTES

Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Séssion 2001

Repère :

Durée 1 h

Coef. 1

Folio : 2/6

ACADEMIE DE NANCY-METZ

SUJET

2. A l'aide du DOCUMENT 2, classez les dépenses de la famille DUPUIS dans le tableau ci-dessous. (3,5 points)

Dépenses : loyer, alimentation, produits d'hygiène, taxe d'habitation, assurance logement, frais de santé, assurance voiture, facture d'EDF, renouvellement des appareils ménagers, redevance TV, restaurant, essence, cinéma, réparation de la télévision.

Dépenses courantes	Charges fixes	Dépenses d'équipement et de renouvellement

DOCUMENT 2

Dépenses courantes	Charges fixes	Les dépenses d'équipement et de renouvellement
Ce sont des petites dépenses, quasi quotidiennes, et répétitives, elles peuvent être réduites.	Ce sont des dépenses inévitables, revenant régulièrement, et dont le montant est connu à l'avance. Elles ne peuvent pas être réduites.	Ce sont de grosses dépenses, occasionnelles souvent élevées

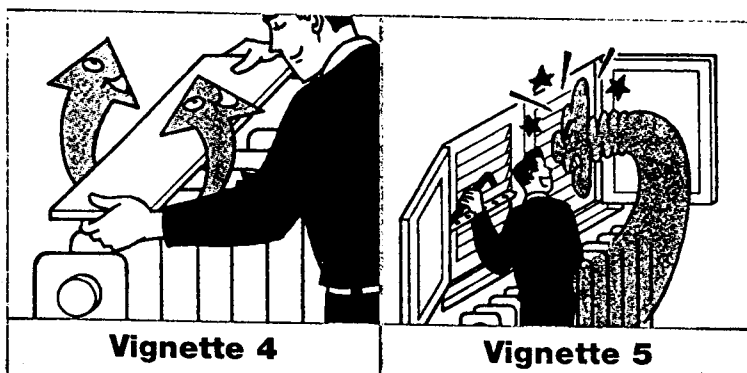
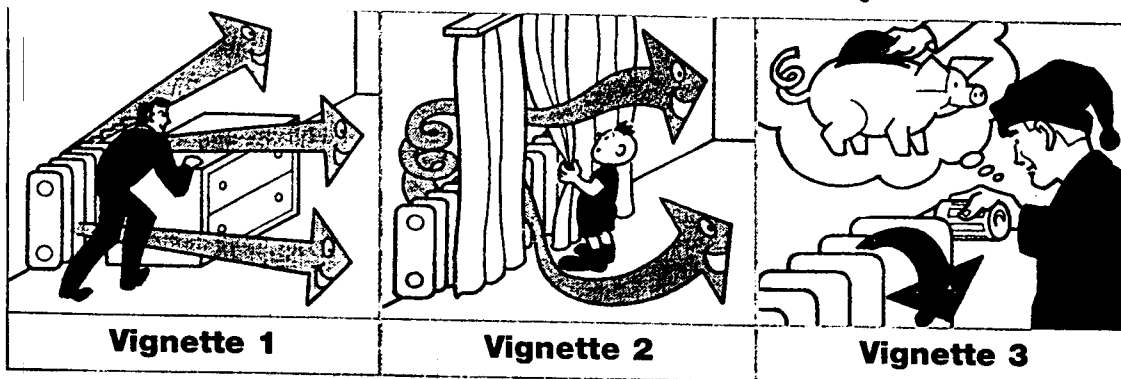
ENVIRONNEMENT

Les parents d'Antoine veulent faire des économies d'énergie, notamment en ce qui concerne les notes de chauffage.

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL				
Spécialité : TOUTES		Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE		
Session 2001	Repère :	Durée 1 h	Coef. 1	Folio : 3/6
ACADEMIE DE NANCY-METZ		SUJET		

3. Formulez à partir des vignettes, des conseils à la famille DUPUIS pour qu'elle puisse profiter pleinement de la chaleur des radiateurs. (2,5 points)

Source des vignettes : Fiches conseil sur les économies d'énergie « Office Fédéral de l'Energie



- Vignette 1 :
- Vignette 2 :
- Vignette 3 :
- Vignette 4 :
- Vignette 5 :

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL				
Spécialité : TOUTES		Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE		
Session 2001	Repère :	Durée 1 h	Coef. 1	Folio : 4/6
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET	

E.V.P.

Antoine vient de trouver un emploi de mécanicien au garage Renault de Verdun.

1. Etudiez le contrat de travail DOCUMENT 3 et la liste des informations ci-dessous. Replacer les numéros des différentes rubriques du contrat de travail dans les cercles sur le document 3 (3 points)

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. Durée des congés payés | 7. Titre ou catégorie d'emploi |
| 2. Identité de l'entreprise | 8. Convention collective |
| 3. Durée de la période d'essai | 9. Lieu de travail |
| 4. Date de début de contrat | 10. Montant de la rémunération |
| 5. Durée du contrat | 11. Durée du préavis |
| 6. Identité du salarié | 12. Durée du travail |

DOCUMENT 3

Garage Renault Verdun
Rue Saint Paul
55100 VERDUN

Verdun, le 1^{er} juin 2001

CONTRAT DE TRAVAIL

Monsieur DUPUIS.....Prénom Antoine.....
Né(e).....13 juillet 1981.....à.....VERDUN.....
Adresse : 1 rue des acacias 55100 VERDUN.....

Est engagé(e) à compter du 5 juin 2001 et pour une durée indéterminée
 Emploi Mécanicien.....Lieu de travail Garage Renault Verdun
 Salaire mensuel 7 600 F (sept mille six cents francs) pour un horaire de 39 h/semaine
 Conformément aux dispositions de la convention collective dela Métallurgie.....
 Votre coefficient hiérarchique est de185.....
 Bénéficie de 2,5 jours de congés payés par mois de travail.
 Le présent engagement ne deviendra définitif qu'à l'expiration d'une période d'essai fixée à.....1 mois.....

En exécution des dispositions prévues à l'article 5 du règlement intérieur, le présent engagement pourra être résilié à tout moment sans préavis ni indemnité, par les deux parties, au cours de la période d'essai et moyennant un préavis de 1 mois en dehors de cette période.

Monsieur Dupuis Antoine.....s'engage à respecter les clauses du règlement intérieur de l'entreprise ainsi que la convention collective de la Métallurgie.

Monsieur Dupuis Antoine.....s'engage à se conformer aux instructions de la Direction concernant les conditions d'exécution du travail et à respecter les horaires de travail pratiqués dans l'entreprise.

Monsieur Dupuis Antoine.....déclare formellement n'être lié actuellement à aucune autre entreprise et s'engage à faire connaître sans délai toute modification postérieure à son engagement qui pourrait intervenir dans son état civil, sa situation de famille, son adresse.

Fait en double exemplaire.

L'intéressé,

Dupuis A.

A....Verdun, le 1^{er} juin 2001
Le Directeur

Yvel P.

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL

Spécialité : TOUTES

Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Session 2001

Repère :

Durée 1 h

Coef. 1

Folio : 5/6

ACADEMIE DE NANCY-METZ

SUJET

2. Citez, à l'aide du DOCUMENT 3, deux obligations du salarié. (1 point)

- ◆
.....
.....
.....
.....
.....
- ◆
.....
.....
.....
.....
.....

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL				
Spécialité : TOUTES		Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE		
Session 2001	Repère :	Durée 1 h	Coef. 1	Folio : 6/6
ACADEMIE DE NANCY-METZ		SUJET		